



Je suis harcelée depuis que j'ai accepté la CSP

Par **lyreco**, le **10/07/2013** à **14:18**

je suis licenciée économique j'ai accepté la csp et je dois finir le 24/07/2013 je n'ai pas envie d'y retourner car on me prend vraiment pour un larbin ON ME HARCELE ME DENIGRE puis je me mets en maladie jusqu'au 24/7 merci de me dire si c'est possible

cdt

Par **moisse**, le **10/07/2013** à **16:03**

J'ai du mal à percevoir comment on peut harceler quelqu'un qui est insensible à toute sanction disciplinaire.

dans ce cas c'est en général le salarié qui est en situation de harceler chefs et employeurs. Bref ceci dit, rien n'empêche de rechercher un médecin complaisant qui va prescrire un arrêt de même nature pile poil jusqu'à l'échéance du délai de réflexion.

Par **lyreco**, le **10/07/2013** à **16:10**

Tapez vmerci mais vous voyez ça existe il faudrait que j'en fasse plus que la normale que je leur mette tout à jour lol j'en ai pas envie autre texte ici pour répondre ...